

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018

VALANT AVIS D'IMPÔT

IMPÔT SUR LES REVENUS de l'année 2017

Retrouvez ce document
sur impots.gouv.fr

Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP LYON EST
SAID GESTION 2
14 RUE ALBERT CAMUS
69675 BRON CEDEX



M HABI ABDELWAHAB
OU MME HABI ADILA
11 RUE DE LORRAINE
69330 MEYZIEU

Vos références

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal :

Déclarant 1 (C) : 07 67 577 318 130

Déclarant 2 (C) : 05 08 719 103 207

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 35 585

Référence de l'avis : 18 69 A713324 48

Adresse d'imposition au 01/01/2018 :

11 RUE DE LORRAINE

69330 MEYZIEU

Numéro FIP : 690 64 64 6702829789 3

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 25/07/2018

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT

0 €

Montant restitué

530,00 €

À compter du 1^{er} janvier 2019, votre impôt sur le revenu sera prélevé à la source.

Lisez attentivement la rubrique "INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE" à l'intérieur de cet avis, ainsi que la notice.

Vos démarches

⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ **Par courriel** : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

⇒ **Par téléphone** : - Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source mis en place en 2019 : 0 811 368 368 *
DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H30 À 19H.

- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :

SIP LYON EST SAID GESTION 2
14 RUE ALBERT CAMUS 69675 BRON CEDEX
Tél : 04 72 15 20 20

*(Service 0,06 € / min + prix appel)

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018



SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE			PERSONNES RÉCUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS Majeurs CÉLIBATAIRES		
M	3							4,00

>>> Suite de votre avis

caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable

Taux pour le foyer

0,00%

OU

Si vous souhaitez opter pour des taux individualisés à la place du taux pour le foyer, rendez-vous sur impots.gouv.fr jusqu'au 15/09/2018 (inclus)

Ces taux individualisés seront alors les suivants :

Taux individualisé pour le déclarant 1
 Taux individualisé pour le déclarant 2
 Cette option ne modifie pas le montant total prélevé à la source pour le foyer

0,00%
 0,00%